

Bruxelles, le 30 juin 2025
(OR. en)

11047/25

Dossier interinstitutionnel:
2023/0419 (NLE)

FISC 153
ECOFIN 923
N 49

NOTE

Objet: Informations concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège en ce qui concerne la coopération administrative, la lutte contre la fraude et le recouvrement de créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée

L'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège en ce qui concerne la coopération administrative, la lutte contre la fraude et le recouvrement de créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée, signé à Bruxelles le 2 octobre 2024¹, entrera en vigueur le 1^{er} août 2025, la procédure prévue à l'article 2 dudit accord ayant été achevée le 27 juin 2025.

¹ *JO L, 2024/2889, 19.11.2024.*